Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DANS LE CONTEXTE DU FUTUR DÉCOUPAGE TERRITORIAL

Retraite du préfet de Moudon - la préfète adjointe de La Vallée prend en charge les deux districts

Samuel Badoux, préfet du district de Moudon, a fait valoir ses droits à la retraite. Né le 10 mars 1941, il quittera son poste le 31 mars 2006. Le Conseil d'Etat le remercie pour le travail accompli à cette fonction durant plus de 14 ans. Le Gouvernement a décidé de désigner l'actuelle préfète adjointe de la Vallée à la charge de préfète adjointe des districts de La Vallée et de Moudon. Cette décision s'inscrit dans la perspective du nouveau découpage territorial en préparation.

A la suite de la démission, pour cause de retraite, du préfet du district de Moudon, le Conseil d'Etat a décidé de désigner Evelyne Voutaz, actuelle préfète adjointe du district de la Vallée, à la charge de Préfète adjointe des districts de la Vallée et de Moudon.

Cette solution transitoire intervient dans la période de préparation du découpage territorial prévu par la Constitution. Elle permettra au district de Moudon, et notamment à ses communes, de continuer à bénéficier des prestations de la préfecture. Evelyne Voutaz partagera son temps entre les deux districts. La secrétaire de préfecture poursuivra ses activités à Moudon au même taux d'activité. Une solution analogue a également été retenue pour les districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut, à partir du mois de mai 2006.

L'actuel préfet du district de Moudon, Samuel Badoux, a été nommé à cette charge en novembre 1991 par le Conseil d'Etat. Il est entré en fonction le 1er janvier 1992. Depuis juillet 1984, il exerçait la fonction de préfet substitut dans son district.

Originaire de la commune de Cremin, M. Badoux a été exploitant agricole dès 1967. Il a obtenu sa maîtrise agricole en 1971. Sur les plans public et politique, Samuel Badoux a été secrétaire du Conseil général de Forel-sur-Lucens de 1962 à 1976. De 1972 à 1984, il a été membre du conseil d'administration de l'Office vaudois de cautionnement agricole. De 1981 à 1991, il a été syndic de sa commune. M. Badoux a également été membre du comité Association région Moudon (ARM) pendant plusieurs

années et a été actif en tant que membre, secrétaire ou président de plusieurs sociétés agricoles. Il a aussi présidé la section politique de son parti à Moudon pendant 10 ans.

Tout au long de sa carrière de préfet, Samuel Badoux a assumé divers mandats pour le compte du Conseil d'Etat et de l'Administration. Dans ce cadre, il a présidé la Commission contraventions et a continué à participer à l'association de développement du district de Moudon, comme membre du comité puis vice président. Il a également été membre du comité de Pro Juventute du district de Moudon, de la commission sanitaire de la zone VII, du groupe de travail Fondation Cherpillod, de la Commission des déchets pour Posieux, du bureau exécutif de la COREB (Communauté région broyarde), du conseil de fondation de la Fondation de l'Epi (réinsertion de personnes souffrant d'alcoolisme).

Le Conseil d'Etat remercie M. Badoux pour son engagement au service du Canton et de son district et lui souhaite une bonne retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 décembre 2005

DIRE, Eric Golaz, chef du Service des communes et des relations institutionnelles, 021 316 40 84 Samuel Badoux, Préfet du district de Moudon, 021 905 95 10